

28. März 1977

Sehr geehrter Herr Michel,

ich habe mir von Herrn Brieux in Paris Ihre Adresse geben lassen, denn nachdem gerade der erste Teil meiner Habermel-Untersuchungen im Druck erschienen ist, glaube ich es Ihnen schuldig zu sein, Ihnen den Aufsatz als einem der Ersten zu überreichen.

Wollen Sie mir um unserer gemeinsamen Verehrung für Erasmus Habermel willen bitte verzeihen, wenn ich auch mit einigen Ihrer früheren Thesen kritisch umgegangen bin.

Mit den besten Grüßen und Empfehlungen  
Ihr sehr ergebener

  
(Dr. Wolfgang Eckhardt)

-er soz usq èsserènt jrot etser et ,jist etqms tout com  
ens es fa noitisoqaii etéitne erov è alia te ,asenfor  
erjè anov fntq noitastnemco7 AYRPI trppne anov ainq et  
sem è ,tudo tado ,etio eto sellinev ,asmetertu .Hiltu  
Heilbr. Wolfgang Eckhardt

Museum f. K. & Gew. Hamburg  
Steintorplatz  
2000 Hamburg

*Lefort, H.*  
Sehr geehrter Herr,

Für Ihre liebenswürdige Zeile v. 28 März, die ich erstens gestern erhalten habe, bestens dankend, bitte ich um Entschuldigungen, wenn ich Ihnen hier in meiner eigener Sprache antworte. Es wäre mir zu schwer, mich anders auszudrücken. Ausserdem wird es Ihnen leicht sein, mein französisch zu verstehen.

J'ai lu avec plaisir votre travail sur Erasmus Habermel, et constaté que votre riche documentation ne permet pas de résoudre le problème de la jeunesse de habermel. Moi-même, je reste très hésitant.

En ce qui concerne le passage de Habermel à Louvain et à Bruxelles, je tiens à m'expliquer: Quand j'ai écrit mon Introduction, j'ai donné intentionnellement à ce livre un caractère de fantaisie. A cette date (1939) il n'y avait presque pas d'amateurs intéressés à l'histoire des instruments scientifiques. Pour éveiller la curiosité, j'ai rédigé ce livre un peu comme Bonnafé l'avait fait dans la Gazette des Beaux-Arts, en m'attachant au côté pittoresque. Dans le fond, j'ai respecté, sans en avoir l'air, la plupart des documents fondamentaux; mais j'ai essayé de faire vivre mes personnages en m'inspirant de ceux que je rencontrais. Soit dit en passant, j'ai fait suivre cette fantaisie par une série de notes plus sérieuses, pour montrer que l'auteur des premières pages n'était pas tout-à-fait toqué!

Habermel à Bruxelles: là, c'est de mon invention. Quant à un passage à Louvain, ou à Anvers, il y a tout de même quelque chose. Avez-vous remarqué que plusieurs instruments de Habermel portent des roses des vents en flamand? Voyez le cadran solaire du Deutsches Museum, München (l'Art des Instruments fig. 7), et le N° 251 du Catalogue Mensing par Engelmann, et comparez avec le socle de ma sphère armillaire d'Arsenius (l'Art des Instr. fig. 8) ou l'astrolabe de la collection T.Tomba, Milan, (signé AEgidius quiniet Antverpian. 1560). On en trouverait d'autres en cherchant. Entre Cuiniet et Arsenius, il y a eu plus d'un rapport. Tout cela est de la même bande, et est du même graveur. Pourquoi Habermel aurait-il gravé des roses en flamand, s'il n'avait pas passé par Anvers ou Louvain?

Quant à l'erreur de graduation que j'ai trouvée sur les astrolabes de Habermel (c'est moi qui l'avais signalée à van Cittert) voyez ce que j'écris dans mon "Art des Instruments", p. 11, à propos de l'astrolabe de Madrid daté de 1618: Il y avait un Ferdinand Arsenius chargé des divisions, et celles-là étaient correctes. Si, plus tard, Habermel a voulu graver lui-même des astrolabes du type Arsenius, il peut fort bien s'être fourvoyé dans la graduation.

Gauthier et Regnier Arsenius: Comme tout le monde, j'ai cru pendant longtemps à l'existence d'un Regnier Arsenius. Mais j'ai trouvé depuis que le véritable nom de famille de Gemma Frisius était "Régnier" ou Renier. Regnier Arsenius n'existe pas.

Tout compte fait, je reste fort intéressé par vos recherches, et suis à votre entière disposition si ce que je puis vous envoyer comme documentation peut vous être utile. Entretemps, veuillez croire, cher Monsieur, à mes sentiments les plus cordiaux.

Wm. H. Smith  
Secretary  
2000 Sherman

H. Michel  
Secrétaire à la Chambre des députés

Il est à noter que l'Assemblée nationale a été créée en 1848, alors que le Canada n'a obtenu son indépendance de l'Angleterre qu'en 1867. La Chambre des communes a été créée en 1871, lorsque le Canada a obtenu son autonomie dans l'empire britannique. Les deux chambres ont été créées pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.

Il est intéressant de constater que l'Assemblée nationale a été créée avant la Chambre des communes, et que la Chambre des communes a été créée après l'Assemblée nationale. Cela montre que l'Assemblée nationale a été créée pour assurer la représentation des deux peuples canadiens, français et britannique, dans le gouvernement fédéral.